



Compte bancaire "séparé"

Par **alaincollet**, le **29/09/2017 à 14:39**

BONJOUR marque de politesse[smile4]rnrnMon syndic Cxxxxxxx a Sanary déclare avoir un compte séparé pour ma copro mais je n'en crois rienrnrn'ai de lui* la convention de compte qui est douteuse (code APE)rnrn* le RIB qui a sur la 1ere ligne le nu de la copro vue du syndicrnrn* la DAF qui a écrit "le compte fonctionne maintenant comme un compte séparé"rnrn* ...rnrnY a t il une astuce pour démontrer que le compte n'est pas séparé ?rnrnmerci

Par **amajuris**, le **29/09/2017 à 18:22**

Bj que pense votre conseil syndical de vos doutes ?rnsalutations

Par **morobar**, le **29/09/2017 à 18:25**

Bonjour,rn[citation]le RIB qui a sur la 1ere ligne le nu de la copro vue du syndic [/citation]rnrnSi la copro est nue, gare à l'exhibition sexuelle.rn:-)rnrnOu expliciter ce que vous lisez exactement.

Par **alaincollet**, le **30/09/2017 à 12:19**

le CS conseil syndical n'y comprend rien et "aime ce syndic"rnrnje suis membre du CS rnles réunions de CS sont donc tendues ...

Par **morobar**, le **30/09/2017 à 15:45**

Sur le RIB figure le nom du titulaire du compte.
Soit c'est le SDC résidence tartement, soit c'est au nom du syndic.
Beaucoup de syndics cultivent l'amitié avec le président du CS en lui laissant croire que c'est un grand chef d'excellent conseil, qu'heureusement la copropriété et le syndic ont la chance de bénéficier d'un tel parangon de vertu.
En réalité ils s'en moquent éperdument, ils sont là pour assurer de façon professionnelle un certain boulot et d'en obtenir une juste rémunération, en limitant au maximum les risques de turbulences.

Par **Visiteur**, le **30/09/2017 à 17:36**

Bonjour,
Personnellement, j'ai en main un RIB, dont je me sers pour virer moi-même les appels de fonds et qui m'a permis de vérifier qu'il s'agit bien DU COMPTE de la copro.

Par **alaincollet**, le **01/10/2017 à 09:50**

mon RIV
ligne 1 SDC 3710 RES quatre vents
adresse C/O Citya JPP
rue ...
commentaire
ma résidence est bien quatre vents mais le numéro 3710 est le nu de ma résidence vu du syndic
Sur ce même compte, il y a eu des transactions pivot interdites
Ma question reste : comment prouver que le compte est séparé ou non séparé ?

Par **morobar**, le **01/10/2017 à 10:15**

Transactions pivot ?
De quoi s'agit-il ?
Vu d'ici le compte paraît bien séparé.